

RÉPONSES

L'esclavage au Canada. (I, VII, 60.)—Est-ce Pierre-Louis Panet ou Jean-Antoine Panet qui, en 1792, soumit à l'assemblée législative de Québec un bill pour l'abolition de l'esclavage?

Il y eut trois autres projets de même nature refusés par ce corps délibérant—l'un en 1799 dont l'auteur était Joseph Papineau, et deux autres, en 1801 et 1803, également rejetés. La loi de 1833 supprima définitivement l'esclavage dans le Bas-Canada. La dernière vente d'esclave qui nous soit connue dans cette province, nous dit M. McCord, eut lieu à Montréal en 1797, par acte devant notaire, car nous n'avons jamais vendu ni nègre ni panis aux enchères publiques. De plus, nous n'avons jamais employé nos esclaves aux travaux des bêtes de somme : ils étaient simplement des domestiques formant partie de la famille de leur maître.

BENJAMIN SULTE

Etablissements français au Labrador. (I, X, 88.)—Lewis Roberts, dans son DICTIONNAIRE DU COMMERCE publié à Londres en 1600, dit que le port de Brest sur la côte du Labrador était la résidence d'un gouverneur, d'un aumônier et de quelques autres officiers et que les Français en emportaient une grande quantité de morues, d'huile, de fourrures précieuses, etc, etc.

Il est bien difficile de déterminer ce qu'il y a de vrai dans l'assertion de Roberts. Mais ce qu'il y a de certain c'est que sur la baie Saint-Paul se trouvent des mines qui ont conservé le nom de VIEUX-FORT. Charlevoix en fait mention.

Aubert de la Chesnaye et Riverin obtinrent des concessions de terre sur la côte du Labrador au nord de Blanc-Sablon.

Peu de temps après, Legardeur de Courtemanche était mis en possession de la baie de Phélypeaux, aujourd'hui baie de Brador.

Plusieurs années plus tard, en 1706, Amador Godefroy de Saint-Paul obtenait cinq lieues de côtes de chaque côté de la grande rivière des Esquimaux, à laquelle il donna le nom de Saint-Paul, aujourd'hui rivière aux Saumons.

Cette étendue de terre s'appela fief Saint-Paul du nom de son acquéreur. L'ancien port de Brest se trouvait dans les limites de ce fief.

Le but des concessionnaires, tel qu'il est exprimé dans leur demande, était de faire "la pesche des molues, baleynes", etc.

Ces établissements donnèrent des profits considérables.

Amador Godefroy de Saint-Paul rendait foi et hommage, en 1725, pour le fief Saint-Paul au pays des Esquimaux.

RACINE

La belle-sœur de sir Walter Scott. (II, IV, 173.)—J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article de M. Pierre-Georges Roy sur Thomas Scott, frère de sir Walter Scott. Dans mon Guide to QUEBEC, en constatant le triste état dans lequel se trouve